

POLITIQUE DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

IMPACTER POSITIVEMENT NOS PARTIES PRENANTES

01. EDITO

Impacter positivement nos parties prenantes

Dans tous les pays qui l'accueillent, notre entreprise s'intègre dans la communauté nationale. De concert avec les autres acteurs présents sur le marché, elle crée des richesses, crée des emplois rémunérés avec équité, lutte contre la pauvreté et soutient diverses actions intervenant prioritairement dans le champ du sport, la culture, l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat jeune. Aussi prenons-nous en compte dans nos politiques et nos actions, l'ensemble des parties prenantes que sont les clients, nos salariés, nos actionnaires, nos fournisseurs, les organisations non gouvernementales, les communautés et les pouvoirs publics.

Notre ambition RSE est d'impacter positivement nos parties prenantes. Ce crédo exige de notre part que toutes nos décisions, y compris celles considérées comme élémentaires, tiennent compte des aspirations légitimes des populations du territoire dans lequel nous déployons nos activités et de l'impérieuse nécessité de préserver l'environnement, préserver la vie sur terre. Adaptée aux enjeux nouveaux de la société, la présente politique de responsabilité sociétale d'entreprise, précise les priorités et engagements de TRADEX en la matière.

Cette politique place TRADEX en situation d'influencer positivement son écosystème. Elle prépare notre entreprise à inscrire son nom dans les esprits et dans l'histoire, comme une entité soucieuse de faire bénéficier de son succès, à ceux qui font sa richesse au quotidien. J'invite l'ensemble des collaborateurs de TRADEX à incarner ces engagements dans leur travail.

La présente politique s'applique aux activités conduites par TRADEX SA en son nom et en celui de l'ensemble de ses filiales. Elle est applicable dans la limite des lois et règlements en vigueur dans chacun de nos pays d'intervention. Certains engagements abordés ici pourront faire l'objet de politiques spécifiques. Elle prend effet au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Simon PALEY
Directeur Général

02. NOS ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT N°1

ENVIRONNEMENT : assurer une pratique écoresponsable

L'environnement est au cœur des préoccupations de nos parties prenantes. Le dérèglement des saisons, le réchauffement climatique et la multiplication des catastrophes naturelles sont des phénomènes aux effets dévastateurs qui touchent une proportion croissante de la population sur terre. Convaincus de ce que par son action, l'humain peut inverser cette tendance négative, TRADEX s'engage dans le cadre de son activité, à préserver la faune, la flore et de manière plus étendue, la vie.

TRADEX s'impose de ne réaliser aucune construction, sans avoir au préalable conduit une étude d'impact environnemental. De même, la société s'engage à appliquer les normes de construction applicables dans le pays hôte ou à défaut, des normes internationalement acceptées. Pour protéger l'environnement, nos stations-service seront toujours dotées au minimum des équipements ci-après, sous réserve des évolutions de la technologie dans le domaine :

- ✓ Bac à sable
- ✓ Bac à ordures
- ✓ Séparateur d'hydrocarbures
- ✓ Cuve double enveloppe avec détecteurs de fuites sonores
- ✓ Tuyauterie thermoplastique double enveloppe
- ✓ Bac de récupération des huiles usées
- ✓ Bac de récupération des filtres
- ✓ Caniveau technique de récupération des égouttures.

ENGAGEMENT N°2

CONSOMMATION RESPONSABLE : Fournir des produits et services de qualité

Des milliers de clients s'arrêtent chaque jour dans nos stations-service pour s'approvisionner en carburants, en lubrifiants ou en gaz domestique. L'attachement de ces personnes à notre marque est construit au fil des ans, grâce à l'incarnation par celle-ci de deux valeurs fortes : la qualité et l'innovation.

TRADEX répond aux besoins de ses clients par la fourniture de produits conformes aux normes acceptées dans chacun de nos pays d'accueil. Lorsque le besoin s'en fait ressentir, notre entreprise développe et met sur le marché, des produits dont les spécificités tenant compte des réalités locales, sont destinés à satisfaire de façon optimale, les attentes de nos clients.

Préalablement à la mise d'un produit sur le marché, TRADEX s'engage à obtenir tous les accords prévus par les lois et règlements en vigueur, à vérifier auprès des organismes de normalisation lorsqu'ils existent, la conformité du produit aux normes édictées localement et à présenter aux associations de consommateurs, les spécifications techniques du nouveau produit.

ENGAGEMENT N°3

PARTIES PRENANTES : impliquer nos communautés

TRADEX déploie ses activités au sein de diverses communautés. Ces communautés nous permettent d'accéder aux emplacements pour nos installations, dont elles accueillent la réalisation avec ferveur et fierté. L'implantation d'un point de vente TRADEX dans une localité, renforce de manière systématique, le capital sympathie de la marque auprès des populations bénéficiaires de l'infrastructure.

Il importe donc que chaque déploiement de notre entreprise dans une localité, contribue à améliorer le quotidien des populations riveraines à notre point de vente. Conscients de ce que nous apportons le combustible voire l'énergie indispensable à la conduite d'activités tant collectives qu'individuelles, TRADEX engage ses équipes à lutter de manière efficiente contre les pénuries de produits ou la spéculation autour des produits pétroliers.

De même, nous encourageons un dialogue permanent entre nos dirigeants et les communautés qui nous accueillent, avec pour objectif d'avoir de tout temps connaissance des problèmes essentiels que rencontrent ces communautés et envisager ensemble, l'appui le meilleur que TRADEX peut leur apporter.

TRADEX suit et répond à toute éventuelle controverse publique. L'entreprise garde un contact permanent avec ses communautés, auxquelles elle donne une information formelle et prioritaire sur ses activités, son actualité et ses réalisations.

Vis-à-vis de ses actionnaires, TRADEX s'engage à fournir de tout temps une information claire et pertinente sur l'entreprise. Nous voulons maintenir vis-à-vis de ceux-ci une totale transparence afin de renforcer leur compréhension de notre stratégie et susciter leur adhésion à notre vision.

ENGAGEMENT N°4

INFLUENCE SOCIETALE : Promouvoir l'excellence

TRADEX est une société en expansion, qui développe ses activités dans 4 pays de la sous-région Afrique Centrale. Déployant une activité qui lui assure de tout temps une proximité avec les

populations, l'entreprise est au fait des grandes questions qui parcourent l'opinion et structurent la société. Elle y participe en donnant sa position si nécessaire, mais surtout en intervenant dans le sens d'assurer la réussite d'initiatives pertinentes.

TRADEX s'engage à apporter son appui aux initiatives émanant de nos parties prenantes, relevant des domaines ci-après :

- ✓ Sport : Sports mécaniques, Tennis, Golf, Athlétisme, Football
- ✓ Education, Recherche scientifique
- ✓ Entrepreneuriat jeune
- ✓ Santé, Environnement
- ✓ Culture

Nous apportons aux initiatives pertinentes sur ces différents champs, l'appui nécessaire pour leur déroulement harmonieux et leur succès. Notre engagement dans le sport doit servir avant tout à construire des champions locaux, capables de rivaliser avec les meilleurs mondiaux.

En matière d'éducation, nous contribuons à assurer aux élèves des conditions d'apprentissage décentes et encourageons les plus brillants à valoriser leur talent. Nous appuyons la recherche qui doit permettre au continent africain de trouver par lui-même, des solutions aux problèmes qui minent notre société.

TRADEX s'engage à faciliter l'éclosion des talents au sein de la jeunesse. Nous engageons nos Managers à accorder une attention soutenue aux projets portés par les startups et à ne négliger aucune possibilité d'accompagner les plus pertinents, susceptibles d'impacter positivement la vie en entreprise et de générer des emplois pérennes.

De même, les initiatives visant à préserver la vie sur terre et éviter la pollution, bénéficient de notre part d'une attention particulière. TRADEX s'engage également à appuyer les initiatives en faveur de la santé et de la valorisation de nos cultures et traditions.

ENGAGEMENT N°5

INVESTISSEMENT RESPONSABLE : s'orienter vers les énergies renouvelables

En tant que pétrolier, TRADEX commercialise des énergies fossiles. Toutefois, consciente de l'évolution des modes de consommation, notre entreprise a le souci d'apporter à ses clients des solutions en adéquation avec leur mode de vie. Ainsi, nous nous engageons à consacrer chaque année, un volet important de notre activité Recherche & Développement, au développement de technologies innovantes à usage domestique, dans le domaine de l'énergie solaire.

Dans ses projets futurs, TRADEX s'engage à recourir partiellement ou intégralement à l'énergie solaire pour l'approvisionnement en électricité de ses infrastructures. Cette philosophie d'un ancrage échelonné à l'énergie solaire est déjà implémentée dans certaines de nos stations-service construites en zone rurale, dans lesquelles le générateur électrique alimenté au Gasoil a été abandonné au profit de centrales solaires.

A terme, les générateurs électriques fonctionnant au Gasoil, servant de recours à l'énergie fournie par les compagnies nationales d'électricité, devront laisser place à des solutions fournissant une énergie propre. En appliquant cet engagement, nous réduisons notre empreinte carbone et contribuons à construire un monde plus sûr.

ENGAGEMENT N°6

ETHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES : Encourager la mutualisation des efforts

La corruption est un fléau dont les conséquences peuvent s'avérer irrémédiables pour l'essor économique de nations entières. Il importe donc de la combattre partout où elle est perçue, avec une grande détermination.

Il est communément admis qu'on ne peut pas faire progresser de manière sensible l'éthique dans la conduite des affaires, si on est seul à appliquer des règles éthiques. Pour gagner en efficacité sur ce terrain, il est important de réunir le plus d'acteurs possible, définir des règles de fonctionnement communes et créer des plateformes collaboratives pour prévenir ce fléau.

TRADEX s'engage à contribuer dans chacun de ses pays d'intervention, à créer les conditions d'une lutte efficace contre des pratiques de corruption, de népotisme, de tribalisme ou de racisme. Dans cette optique, notre entreprise est disposée à rejoindre et soutenir toute initiative crédible, visant à promouvoir l'éthique dans les affaires.

TRADEX s'engage également à pratiquer en interne une tolérance zéro en matière d'éthique. L'entreprise est dotée d'un Code éthique, de directives éthiques et de politiques couvrant des questions spécifiques au sein de l'entreprise. Chez TRADEX, l'éthique est placée sous la conduite d'une **Commission de coordination éthique et conformité**, assistée du **Programme Act Compliant**.

ENGAGEMENT N°7

CAPITAL HUMAIN : Constituer des équipes mixtes et multiethniques

Nos pays d'intervention sont des mosaïques de peuples constitués en nations. La diversité qu'ils reflètent constitue une véritable richesse. Il importe donc de la préserver y compris dans la composition de nos équipes, qui doivent représenter autant que possible leur diversité ethnique.

TRADEX rejette toute discrimination fondée sur l'ethnie, les convictions religieuses, le sexe, la couleur de peau, l'état de santé, l'idéologie politique ou l'orientation sexuelle. Notre entreprise s'engage à recruter avant tout les meilleurs profils. Elle met également tout en œuvre, afin que ses équipes reflètent la diversité ethnique de ses pays d'intervention.

TRADEX s'engage également à ne pratiquer aucune discrimination ni à l'embauche, ni dans la gestion des carrières en interne. Dans cette optique, elle recrute, rémunère, forme et promeut le personnel de sexe féminin, sans aucune autre considération que la compétence.

TRADEX assure l'épanouissement de son personnel à travers une politique sociale incitative et une politique de gestion des carrières ambitieuse. L'entreprise privilégie le dialogue social constant et assure à ses collaborateurs un cadre de travail optimisé.

ENGAGEMENT N°8

HSEQ : Objectif zéro accident sur nos sites

Les stations-service sont des sites industriels. Le travail y est organisé de manière rigoureuse, sur la base de règles d'hygiène, de sécurité et de protection environnementale strictes. TRADEX s'engage à fournir à ses employés sur ses sites industriels, des équipements de protection individuelle, ainsi que la formation appropriée dans la manipulation des produits et instruments mis à leur disposition.

Notre objectif est de préserver l'intégrité physique de l'ensemble de nos collaborateurs et celle des personnes accédant à nos différents sites. TRADEX prend l'engagement d'éradiquer sur ses sites, les accidents mortels et les accidents les plus graves, assurant un niveau de protection élevé sur ses sites.

Pour ce faire, nous déployons sur chacun de nos sites une signalétique qui indique à chaque usager la voie à suivre et le comportement à observer en matière de prévention des risques.

ENGAGEMENT N°9

LOIS ET REGLEMENTS : Respecter les droits fondamentaux des individus et les lois de nos pays d'accueil

L'exercice du métier de pétrolier est soumis à l'obtention d'agréments ou d'autorisations délivrés par les autorités en charge de ce secteur dans le pays. TRADEX s'engage à ne pas exercer son métier ou favoriser son exercice par des tiers, sans avoir au préalable rassemblé ou vérifié les autorisations requises.

TRADEX s'engage à respecter scrupuleusement les lois et règlements édictés dans chacun de nos pays d'intervention. Il en va de même pour les textes encadrant notre activité que pour ceux relatifs au code du travail, aux conventions collectives dans notre secteur d'activité, et aux droits de nos collaborateurs.

TRADEX rejette le travail forcé, le travail des enfants et est contre toute forme de violence ou de harcèlement sur le lieu de travail.

03. DECLINAISON DES ENGAGEMENTS PAR OBJECTIFS

Pour assurer la performance de sa politique RSE, TRADEX assigne à celle-ci des objectifs constitués en points de vigilance autour de 6 grandes thématiques : **l'environnement, les produits et services, la société, les énergies renouvelables, la mixité et la sécurité.**

Chaque année, un rapport RSE sera rendu public, indiquant le taux d'atteinte de chacun des objectifs fixés par la présente politique. Il présentera l'état d'avancement de l'application de la politique RSE et détaillera les actions conduites au cours de l'année.

DOMAINE D'ENGAGEMENT	OBJECTIFS RSE	CIBLE
Environnement	Taux d'études d'impact environnemental sur nombre de constructions réalisées au cours d'une année	100%
Produits et services	Taux de satisfaction des consommateurs de nos produits et services	90%
Société	Nombre de projets soutenus par TRADEX au cours de l'année	35
Energies renouvelables	Part d'énergie renouvelable dans l'alimentation de nos stations-service à fin 2020	7%
Capital humain	Part de femmes dans les recrutements opérés par an	35%
Sécurité	Nombre d'accidents dénombrés sur les sites TRADEX par an	0

04. GOUVERNANCE DE LA RSE

Le Conseil d'administration est l'organe qui définit les orientations générales en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

La validation de la politique RSE et des plans d'actions associés, est du ressort du Directeur Général, qui en assure le pilotage.

Le Suivi de la performance RSE, la préparation et la mise en œuvre des plans d'actions annuels, la préparation de la stratégie RSE et des objectifs annuels, sont du ressort du Responsable en charge de la Communication et des Relations Publiques.

Chaque Direction s'assure du respect des engagements RSE de l'entreprise, dans son activité. A ce titre, les Directeurs analysent régulièrement les risques et opportunités RSE, en rapport avec leur activité et veillent à la correcte application des principes RSE dans leur déploiement.